



COMMUNE DE LULLY

AVIS D'ENQUÊTE

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE

La Municipalité de Lully, conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager du 30.08.2022 et à l'art. 4 du règlement communal relatif à la protection des arbres du 22.10.1993, soumet à l'enquête publique

du 8 octobre au 6 novembre 2025

la demande d'abattage d'un pin

Situation : Parcelle n°76 – Ch. du Galetas 6

Propriétaires : Hüni Caroline

Les observations éventuelles doivent être déposées au bureau du Greffe municipal pendant le délai légal.

La Municipalité

Lully, le 7 octobre 2025